

Accueil de Loisirs Lou Loubatou
20 Rue Jean Carrou
07.86.20.21.27
contact@louloubatou.fr

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION VACANCES DE PRINTEMPS 2025

Nom/Prénom de(s) l'enfant(s) :
Age(s) :
Adresse :
Tel : Port :

Semaine du 22 au 25 avril 2025		Semaine du 28 avril au 1 mai 2025	
LUNDI 21 AVRIL	FERIE	LUNDI 28 AVRIL	
MARDI 22 AVRIL		MARDI 29 AVRIL	
MERCREDI 23 AVRIL		MERCREDI 30 AVRIL	
JEUDI 24 AVRIL (sortie)	FOURNIR PN	JEUDI 1 MAI	FERIE
VENDREDI 25 AVRIL		VENDREDI 2 MAI (sortie)	FOURNIR PN

(Cochez la case où votre(s) enfant(s) sera présent au centre)

Ce bulletin est **OBLIGATOIRE** pour le bon fonctionnement du centre et surtout pour prévoir le nombre de repas et l'encadrement des enfants.

Plage d'Accueil à respecter impérativement 7h30-9h00 et 17h-18h30

Si les jours de présence de vos enfants à l'accueil de loisirs ne sont pas respectés, une pénalité correspondant à 50% du prix de journée

vous sera facturée à la fin du séjour, sauf:

- Sur présentation d'un certificat médical
- Ou avoir prévenu le directeur une semaine à l'avance

Prévoir un sac à dos avec 1 gourde, 1 casquette et un habit pour la pluie.

A retourner pour le Mardi 15 avril 2025 (matin)

Je vous rappelle que le dossier doit être

complet au 1er jour de présence de votre enfant.

Accueil de Loisirs Lou Loubatou
20 Rue Jean Carrou
07.86.20.21.27
contact@louloubatou.fr

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION VACANCES DE PRINTEMPS 2025

Nom/Prénom de(s) l'enfant(s) :
Age(s) :
Adresse :
Tel : Port :

Semaine du 22 au 25 avril 2025		Semaine du 28 avril au 1 mai 2025	
LUNDI 21 AVRIL	FERIE	LUNDI 28 AVRIL	
MARDI 22 AVRIL		MARDI 29 AVRIL	
MERCREDI 23 AVRIL		MERCREDI 30 AVRIL	
JEUDI 24 AVRIL (sortie)	FOURNIR PN	JEUDI 1 MAI	FERIE
VENDREDI 25 AVRIL		VENDREDI 2 MAI (sortie)	FOURNIR PN

(Cochez la case où votre(s) enfant(s) sera présent au centre)

Ce bulletin est **OBLIGATOIRE** pour le bon fonctionnement du centre et surtout pour prévoir le nombre de repas et l'encadrement des enfants.

Plage d'Accueil à respecter impérativement 7h30-9h00 et 17h-18h30

Si les jours de présence de vos enfants à l'accueil de loisirs ne sont pas respectés, une pénalité correspondant à 50% du prix de journée

vous sera facturée à la fin du séjour, sauf:

- Sur présentation d'un certificat médical
- Ou avoir prévenu le directeur une semaine à l'avance

Prévoir un sac à dos avec 1 gourde, 1 casquette et un habit pour la pluie.

A retourner pour le Mardi 15 avril 2025 (matin)

Je vous rappelle que le dossier doit être

complet au 1er jour de présence de votre enfant.